Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 20 (1869)
Heft: 9

Artikel: Extrait du rapport annuel de l'inspecteur forestier des Grisons
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784183

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extrait du rapport annuel de l'inspecteur forestier des Grisons.

Pendant l'année 1868, 53 forestiers ont pris soin des forêts de 77 communes et corporations. Ils ont touché en traitements et vacations une somme de 25,027 fr. 75 cts, dont 5,595 fr. à la charge du gouvernement. Dans les districts de Misocco, Samaden et Coire, il n'y a plus guères de communes qui soient sans forestiers, tandis que dans le Prättigau, où cependant l'exportation des bois est la plus considérable, le nombre des forestiers est encore très petit.

Le cours forestier, qui a duré 2 mois, a été fréquenté par 17 élèves qui ont tous, après avoir subi les examens, été patentés ou admis à pratiquer. 6 forestiers ont pris part au cours de répétition, qui a duré trois semaines et pendant lequel la forêt communale de Churwalden a été arpentée, décrite et taxée. Ces deux cours ont été dirigés par l'inspecteur cantonal.

La classification des forêts prescrite par le § 12 de l'ordonnance forestière cantonale a été continuée.

Il a été accordé 57 autorisations pour coupe et vente de bois ; 46 ont été utilisées. La valeur des bois exportés s'élève à fr. 566,425. C'est à Castasegna (Bregaglia), à Maienfeld et à St. Vittore que l'exportation prend les plus grandes proportions. Aucun transport de bois n'a eu lieu par le Rhin. Par suite des inondations, l'abornement n'a pas avancé en automne aussi rapidement que l'année passée; cependant il a été posé 2238 bornes. Les forêts de la vallée de Calanca ont été arpentées et taxées sur une étendue de 15,000 arpents; ailleurs on a poursuivi les travaux d'arpentage commencés, ou l'on a décidé d'en entreprendre. Toutes les communes du canton sont maintenant en possession d'un règlement forestier.

La plus grande partie des exploitations pour les besoins locaux se sont faites par des coupes de nettoiement et d'éclaircies et par des coupes jardinatoires. Dans la Basse Engadine et la vallée de Munster, on a recueilli pour environ 10,000 fr. de cônes de mélèzes, qui ont été vendus à Inspruck.

Le canton possède 69 pépinières, occupant une surface de 6 arpents 53 perches carrées. Il a été semé 747 ℔ de graines forestières, et 277,020 sujets ont été plantés à demeure. La com-

mune de Tavetsch a commencé à boiser un pâturage de 50 à 60 arpents à la limite de la végétation ligneuse, et celle de Pontresina a suivi cet exemple, en se mettant à reboiser, au-dessus du village, une forêt très-clairiérée d'environ 40 arpents. Beaucoup de communes ont interdit le parcours du bétail dans quelques parcelles de forêts. Le réseau des chemins forestiers s'est augmenté d'une longueur totale de 26,300 pieds. Pour protéger les forêts contre les avalanches, la commune de Schlein a dépensé 1498 fr. Les travaux de consolidation des ravins de Valcava ont été poursuivis; les dépenses se sont montées à 5800 fr. Sur cette somme la société des forestiers suisses a fourni 2000 frs.

La comptabilité forestière cantonale constate

en recettes 986 fr. 11 c.
en dépenses 27,557 fr. 88 c.

ANNONCES.

On peut se procurer dès aujourd'hui chez le soussigné des

rubans à mesurer

à l'usage des géomètres forestiers et des marchands de bois construits d'après le système de M. le professeur Landolt.

Prix : avec capsule fr. 5
sans capsule fr. 3 net.

Th. Ernst,
opticien et mécanicien à Zurich.

Il vient de paraître à la librairie de *J. G. Cotta* à Stuttgart:

Le tannin du chêne

par le
Docteur **Théodore Hartig,**
ouvrage composé en vue des tanneurs, des propriétaires de forêts et des physiologistes.